



## A. AMELIORER L'ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE EN FAVORISANT LES MODES ALTERNATIFS A LA VOITURE

### 2- RENFORCER L'INTERMODALITE

#### 2.2 EN CREATANT DES PARCS-RELAIS

##### **Créer ou identifier des offres de P+R et covoiturage liées aux transports collectifs et du stationnement à proximité des centres urbains**

Lien(s) :

- Fiche n°4 : Créer une ligne express entre Antibes et le parc de Sophia Antipolis
- Fiche n°5 : Réaliser un transport collectif en site propre (TCSP)
- Fiche n°10 : Réaliser le pôle d'échanges de la gare ferroviaire d'Antibes
- Fiche n°11 : Réaliser le pôle d'échanges de la technopole sophilopolitaine
- Fiche n°12 : Créer des pôles d'échanges liés aux gares ferroviaires
- Fiche n°19 : Ouvrir davantage l'A8 au territoire traversé
- Fiche n°33 : Créer un site de covoiturage avec le SITP et SILLAGES



##### **Enjeux**

Rabattre les modes individuels vers les modes collectifs de transport  
Assurer des mises en correspondance entre les modes de déplacements  
Favoriser l'accès aux TER et le regroupement des covoitureurs  
Combiner les offres parcs relais (P+R) avec des parkings de covoiturage  
Inciter les usagers de la voiture longue durée et les touristes à laisser leurs véhicules en périphérie des centres-urbains et centres-villages

##### **Actions**

Réalisation de P+R à quelques points d'arrêts des axes structurants du réseau ENVIBUS, près des différentes gares ferroviaires (TER hors Villeneuve Loubet)  
Constitution de réserves foncières pour 250 places environ autour des stations du futur TCSP  
Réaliser des offres nouvelles de stationnement VP et deux-roues en dehors des centres urbains : 700 places

##### **Suites à donner**

Constituer des réserves foncières  
Communiquer sur les services offerts dans les P+R et les poches de stationnement covoiturage (sites privilégiés : Villeneuve-Loubet / Opio / Tourrettes-sur-Loup / Châteauneuf -Pré du Lac / Valbonne)  
Etudier les opportunités de nouvelles offres en parcs relais

##### **Maîtrise d'ouvrage principale (MOP)**

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis au titre de sa compétence transport pour les P+R  
Communes pour les parkings en périphérie des centres urbains. La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis met à disposition une navette afin de relier le parking situé en périphérie et la centralité

##### **Partenaires financiers (PF)**

Conseil Général des Alpes-Maritimes - Communes

##### **Echéances**

CT / MT / LT - Réserves foncières pour les P+R du TCSP : CT/MT

##### **Estimations financières prévisionnelles (en HT)**

- ◆ Parc-Relais et Covoiturage (60 places) : 300K€ (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis en partie)
- Parc-Relais (90 places) : 450K € (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis en partie)
- Pôle d'Echanges ferroviaires (600 places) : 3 000K€ (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis en partie)
- Pôle d'Echanges TCSP (250 places) : 1 250K€ (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis en partie)

Stationnement VP et deux roues à proximité des centres urbains (700 places) : participation Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis pour les études à hauteur de 50% du coût de l'étude avec un plafond annuel global de 10K€

##### **Indicateur(s) de suivi**

Enquête d'occupation des P+R - Nombre de places en réalisées selon le type de parking - Nombre de places de stationnement réservées au covoiturage - Enquête d'occupation et de rotation des nouveaux parkings

# PROJETS ET INTENTIONS DE PARCS RELAIS

